



Lettre d'information Octobre 2001

Dossier Spécial n°2: L'INTEROPERABILITE

Demandez les programmes !!

« **IN-TER-OPERA-BILITE** ». Retenez bien ce mot ! Plus un rapport ministériel, plus un programme informatique ou européen, plus une discussion sur les télé-procédures ou le e-business qui n'ait son volet sur l'interopérabilité.

L'ADeP, acteur public de standardisation des e-procédures, n'échappe pas à la « norme » et investit dans l'interopérabilité. En effet, en collaboration avec l'Europe, l'Etat, et ses partenaires, dont la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui rejoint l'ADeP, elle ouvre plusieurs programmes de réflexion sur l'interopérabilité dans le domaine des formulaires administratifs XML et de la signature électronique.

Vos données, vos programmes intègrent-elles ? Non ? L'Etat, l'Europe, l'ADeP, tous acteurs à bâtir un espéranto informatique. Et vous ?

E-EUROPE : unis vers celle ???

L'interopérabilité est une préoccupation majeure de l'Europe qui a en charge d'harmoniser les différentes expérimentations qui ont lieu dans de nombreux pays. Que ce soit sur la signature électronique et les interfaces de communications, les avancées de l'ADeP intéressent.

● EESSI :

Harmoniser les projets de référence sur la signature électronique en Europe, tel est le projet du groupe EESSI (European Electronic Standardization Signature Initiative). Un inventaire des expérimentations a eu lieu en septembre dernier. L'ADeP, retenue comme expérience de référence, a fait l'objet d'une expertise par la société Dictao, partenaire de la Commission Européenne pour cet inventaire. Il s'agira, dans un deuxième temps, d'unifier les projets retenus en

capitalisant sur les avancées significatives de chacun et de définir ainsi les conditions d'une signature universelle et interopérable entre différents acteurs de confiance en Europe et dans le Monde.

● Programme EGALITE :

L'ADeP a été sollicitée pour participer à deux programmes européens. Les dossiers ont été soumis récemment.

L'objectif de ce programme est de faire un inventaire des projets Européens de e-administration utilisant la carte à puce. Cet inventaire devra, à l'instar du projet EESSI, permettre de favoriser l'harmonisation des expérimentations

● Programme MAP :

L'objectif du programme MAP est le développement d'une application multiplateforme d'assistance des personnels administratifs au service des citoyens. Il s'agit en fait de construire une base de connaissances des relations administrations / citoyens, et d'offrir un

accès facilité en temps réel à ces informations aux personnels administratifs pour leur faciliter leurs tâches d'accueil et de réponse aux usagers.

Interopérabilité : une avance très NET.

De part son architecture, ses protocoles et langages ouverts et standardisés (IP, HTML, XML, MIME, NNTP, FTP...), Internet permet à tous les ordinateurs de communiquer entre eux, s'affranchissant des plate-formes des systèmes propriétaires. Ainsi, des machines Linux, MacOS, Windows ou d'autres peuvent échanger des informations en permanence.

Le plus grand réseau mondial de communication ouvre ainsi la voie à l'interopérabilité et inspire de son architecture toutes les préconisations sur l'interconnexion des systèmes d'informations.

Formulaires électroniques : COSA... le même langage :

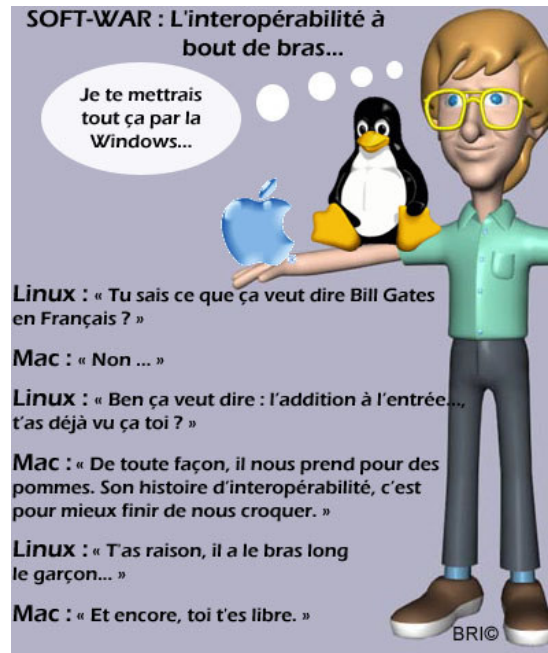
L'ADeP a entrepris, en liaison avec la COSA (COMmission de SIMplification Administrative), la définition XML des données des formulaires citoyens. Une première maquette d'une demande d'extrait de naissance a été réalisée en collaboration étroite avec la société GET spécialisée dans les formulaires électroniques, et filiale du groupe Berger-Levrault. Une vingtaine de formulaires les plus couramment utilisés ont été retenus pour faire l'objet de cette définition des données dont voici quelques exemples :

- Certificat de non-gage
- Déclaration de commencement et fin de travaux
- Factures signées des fournisseurs
- Inscription ANPE
- Echanges intercommunaux
- Demande d'écobuage
- Consultation citoyenne
- Demande de subventions
- Transmission des bordereaux comptables
- Transmission à l'INSEE (Naissances, Mariages, Décès)
- Demande d'extrait de casier judiciaire

La CDC : vers la création d'une banque de données publiques :

La Caisse des Dépôts et Consignations rejoint l'ADeP autour d'une convention dont l'objet est une étude directement en lien avec la normalisation XML des données

citoyennes. En effet, cette étude portera sur la création d'un dictionnaire de données XML relatif à la vingtaine de formulaires précédemment évoquée. La norme (définition des champs des données, des balises et des caractéristiques, organisation en rubriques et cohérence du dictionnaire



du "citoyen") qui sera définie sera mise à la disposition des acteurs publics et privés sans condition de licence et sans droits à payer. Un groupe de travail sera constitué prochainement entre tous les partenaires de l'ADeP intéressés par cette question, et en liaison étroite avec les services de l'Etat (ATICA, COSA, DIRE).

Mise en rapport des acteurs de l'e-administration.

Le rapport Carcenac, publié le 19 avril 2001 préconise 57 propositions et un planning de mise en place d'une administration électronique citoyenne plus efficace et ouverte. Notons simplement pour illustrer le travail du Député du Tarn, deux propositions parmi d'autres concernant l'interopérabilité.

Proposition 9. « Cette décision doit reposer sur l'utilisation systématique des standards de l'IETF et du W3C. Un cadre d'interopérabilité équivalent du e-GIF anglais doit être mis en place et validé au niveau interministériel. La MTIC devrait être chargée de sa rédaction, en partenariat avec l'ensemble des organismes publics. »

Proposition 10. « Ce cadre devrait notamment imposer l'usage des protocoles suivants, outre ceux déjà couramment utilisés (HTTP, HTML, FTP, etc.) :

- XML et les schémas XML pour l'intégration et l'archivage des données
- XML et RDF pour modéliser les données et définir les schémas
- XML, XSL et DOM pour présenter les données
- SOAP pour accéder aux données
- GML pour le géoréférencement des données
- E-SMTP, IMAP4, POP3 et MIME pour le courrier électronique
- LDAP pour les annuaires
- SSL/TLS, S/MIME et X509 pour la sécurisation applicative »

ATICA : Voix publiques

L'ADeP a participé à l'appel public à commentaires relatif à l'établissement d'un cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information des administrations initié par l'ATICA (ancienne MTIC) et qui clôturait le 15 Octobre dernier. L'objectif de l'Etat est de passer de l'inter-connectivité interne à l'Administration à l'interopérabilité de ses systèmes d'informations avec l'ensemble de ses partenaires, collectivités locales et usagers.

L'ADeP ne pouvait être absente de cette réflexion et a donc fait entendre sa voix notamment sur les aspects de certification et de signature électronique qui garantiront de notre point de vue les architectures standards de validité juridique de nos téléprocédures. En effet, la sécurité informatique et les protocoles associés qui forment l'architecture de base, notamment du transport et de la sécurité des données dans le cadre des échanges dématérialisés, est une condition nécessaire mais non suffisante au développement de l'interopérabilité. L'interopérabilité passe certes par la possibilité d'un dialogue informatique sécurisé rendu possible par l'utilisation de standards ouverts et partagés mais également par la garantie pour les acteurs de l'échange de voir assurer les fondements du contrat électronique qui sont à la base de nombreux échanges inter-administrations.

XML : Surveillez votre langage....

Définition : Le langage XML, acronyme de eXtensible Markup Language, est le résultat de la coopération d'un grand nombre d'entreprises et de chercheurs du World Wide Web Consortium (W3C). L'objectif est de définir un formalisme permettant d'échanger facilement des documents complexes sur le web. XML est un sous-ensemble de la norme internationale d'échange de documents structurés (SGML). Ce dernier s'étant révélé trop complexe pour que des navigateurs puissent être facilement développés par les industriels.

XML s'impose désormais comme l'interface d'échange de données entre les applications. Le débat en cours sur l'interopérabilité s'appuie très largement sur son architecture.

Les bons comptes... :

Permettre aux progiciels de gestion financière des collectivités d'exporter automatiquement les données du compte administratif dans MAIRICAM, application de prospective financière des collectivités locales du Crédit Agricole. Voilà un chantier concret d'interopérabilité en

cours à l'ADeP. La société AMJ, prestataire du Crédit Agricole a travaillé à la description d'un schéma informatique des données à importer. Deux pistes sont à l'étude pour permettre l'interopérabilité des applications : d'une part, le formatage XML des informations, et d'autre part, un programme d'export automatique depuis les applications de gestion des éditeurs spécialisés.

Quelques liens utiles

Acteurs

- [ATICA](#)
- [COSA](#)
- [EESSI](#)

XML

- [Portail XML](#)
- [Les pages du W3C](#)
- [ROSETTANET](#)
- [EBXML](#)

Libre

- [Logiciels libres](#)
- [Le rapport Carcenac](#)

Si vous souhaitez nous faire part d'informations, de réflexions en lien avec notre projet, n'hésitez pas à nous les communiquer. Nous les publierons dans un prochain numéro. adep.projet@wanadoo.fr